

## PROGRAMME

HORAIRE	CATEGORIE	ANNEE	DISTANCE	NOMBRE DE BOUCLE
11 H 00	COURSE POUR TOUS	FEMME	2 800 m	2 GRANDES BOUCLES
		HOMME	5 600 m	4 GRANDES BOUCLES
11H40	ECOLE ATHLETISME F	AP 97	800 m	1 PETITE BOUCLE
11 H 55	ECOLE ATHLETISME M	AP 97	800 m	1 PETITE BOUCLE
12 H 30	POUSSINES	96 - 97	1 400 m	1 GRANDE BOUCLE
12 H 50	POUSSINS	96 - 97	1 400 m	1 GRANDE BOUCLE
13 H10	BENJAMINES	94 – 95	2 200 m	1 PETITE ET 1 GRANDE BOUCLE
13 H 30	BENJAMINS	94 - 95	2 200 m	1 PETITE ET 1 GRANDE BOUCLE
13 H 50	MINIMES F	92 – 93	2 400 m	3 PETITES BOUCLES
14 H 10	MINIMES M	92 – 93	2 800 m	2 GRANDES BOUCLES
14 H 30	CADETTES	90 – 91	2 800 m	2 GRANDES BOUCLES
14 H 50	CADETS JUNIORS M	90 – 91	4 200 m	3 GRANDES BOUCLES
		88 – 89	5 600 m	4 GRANDES BOUCLES
15 H 15	JUNIORS F ESPOIRS SENIORS F VETERANES	88 – 89		
		68- 87	4 200 m	3 GRANDES BOUCLES
		67 et AV		
15 H 40	ESPOIRS SENIORS M VETERANS	68- 87 67 et AV	8 400 m	6 GRANDES BOUCLES

PETITE BOUCLE : 800m  
GRANDE BOUCLE : 1400m

### REGLEMENT

Epreuve avec LABEL REGIONAL inscrite au calendrier du " CHALLENGE DU RHONE DE CROSS 2006/07".

- Les courses se dérouleront selon les règles édictées par la FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME. Seul le juge-arbitre désigné par le Comité d'Athlétisme du Rhône sera habilité à recevoir les réclamations et à en juger. Ses décisions seront sans appel.

- Le cross est ouvert à tous les licenciés masculins et féminins et une course pour tous est organisée pour les non licenciés.

- Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugera utile pour le bon déroulement de cette manifestation.

- Chaque club peut engager autant d'athlètes qu'il le souhaite. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra un multiple du nombre d'athlètes comptant au classement par équipe :

- 4 pour la course Esp, Sen, et Vét masculins
- 4 pour toutes les autres courses

- Il est souhaitable que les clubs représentés participent au jury.

### SECURITE

- La couverture médicale sera assurée par les secouristes Oullinois présents pendant la durée des épreuves.

- Le comité d'organisation dégage sa responsabilité en cas de vol.

### CLASSEMENT ET RESULTATS

- La remise des récompenses s'effectuera environ une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent de chaque course. Les résultats seront affichés à l'issue de chaque podium.

- Médailles et lots divers seront attribués aux premiers de chaque catégorie.

- Une coupe sera décernée à la première équipe de chaque catégorie.

- Les résultats complets seront envoyés à chaque club.

### DOSSARDS

- La remise des dossards et les inscriptions auront lieu le jour de la course au car podium du PROGRES.

- Chaque concurrent devra obligatoirement mettre son dossard sur la poitrine.

### ASSURANCE

- Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie d'assurance MACIF et de la FFA Ecureuil Assurances IARD SA.

- Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et d'être en possession d'une autorisation parentale pour les mineurs.